

que je pousse le menuisier le plus que je peux. Vas-y pendant ma courte absence. M<sup>me</sup> Malleval est trop juste pour te refuser cela. J'espère rentrer avec tous les papiers nécessaires. Notre mariage pourra se faire le mois prochain, comme tu le proposes, pour laisser ta place. Le plus tôt sera le meilleur. Je suis ivre de joie à cette idée et te quitte pour courir avec une ardeur fiévreuse aux recherches qui doivent en hâter la réalisation et me permettre de me dire, vraiment,

*Tout à toi.* ISIDORE.

## LETTRE XXII.

*Du notaire d'Aiguebelle à M<sup>e</sup> Berthollet, à Lyon.*

**Aiguebelle, 13 mars 1866.**

Mon cher collègue,

J'ai employé quelques jours à préparer la présente ; c'est d'où vient mon retard à répondre à votre demande de renseignements du 2 courant, pour votre client M. Pellerin, sur la famille Lollier.

En 1828, François Lollier, qui était remouleur, a épousé une femme de ce pays, Louise Sambet. Leur contrat a été passé en mon étude, par M<sup>o</sup> Renaudot, mon prédécesseur médiat, le 28 décembre de ladite année. François n'avait rien. La future apportait un petit trousseau, quelques meubles et ses droits à la succession de son père. François Lollier a liquidé cette succession. Il figure dans un partage reçu le 11 février 1833, en mon étude, par ledit M. Renaudot. Avec le prix des parcelles à lui dévolues dans ce partage, Lollier a fait un commerce de bestiaux. Il y a perdu de l'argent et a fait faillite. Il y a même eu condamnation correctionnelle pour banqueroute; mais je n'en ai pas la date. François Lollier est mort sans rien laisser en 1847. Il avait 3 ou 4 enfants, peut-être plus. J'ignore le nombre, la famille n'a pas toujours habité ce canton et les actes de naissance ont pu être reçus en d'autres communes que les nôtres. Je serais mieux renseigné si j'avais eu à rechercher les qualités des héritiers de